

BEAUTIRAN

le mag



La grive musicienne à Beautiran (Ph. J. Dubos).

CULTURE

Des événements
programmés toute l'année

BUDGET

De multiples
investissements

SERVICES

De nouveaux horaires
d'accueil à la mairie

www.mairie-beautiran.fr

n°104 - MAI 2023



LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,
Dans le contexte économique très difficile que nous traversons, notre commune a su tirer son épingle du jeu en 2022. Les investissements réalisés depuis trois ans ont engendré une chute vertigineuse de la consommation énergétique de la commune et nous

avons gommé l'envolée des prix constatée sur les douze derniers mois. Nous avons donc abordé l'établissement du budget 2023 avec sérénité, mais les efforts sur les dépenses de fonctionnement vont se poursuivre cette année.

En investissement, le conseil municipal a inscrit des réfections de chaussées, des travaux de sécurisation prioritairement sur le secteur de la gare, et comme toujours, depuis 2020, des renouvellements d'équipements vétustes que nous programmons, chaque année, dans les écoles et les bâtiments communaux.

Une nouvelle intervention sur l'éclairage public (baisse de consommation et de pollution lumineuse) est également prévue.

Madame, Monsieur,

Notre commune s'est engagée depuis deux ans dans une gestion plus globale de nos paysages. Cela concerne nos milieux naturels (Natura 2000 et Espaces Naturels Sensibles) mais également les zones vertes du bourg qui bénéficient, depuis fin 2021, d'une absence totale de produits phytosanitaires, d'une gestion différenciée des espaces selon l'usage, d'un aménagement de chemins et de lieux de promenade.

Toutes ces mesures visent à l'agrément des habitants et des visiteurs, tout en protégeant notre biodiversité et les attraits de notre territoire, en tenant compte bien sûr de l'évolution du climat et en restant vigilant sur la situation de nos ressources en eau.

Cette politique, menée par la collectivité, est aussi l'affaire de tous, chacun devant sa porte, chacun dans son jardin, chacun dans le souci et le respect des autres afin que notre village reste ce lieu privilégié où il fait bon vivre.

Jean-Louis Schmitz,
conseiller municipal délégué
en charge de l'Environnement

Notre politique environnementale se poursuit, avec une réflexion sur la ressource en eau, nos modes de consommations, et, désormais, une adaptation systématique des travaux d'entretien et des fleurissements au changement climatique que nous subissons. Ces sujets s'imposent à nous. Ce dernier semestre a été marqué par le départ de Fabien Brassié qui a fait le choix de quitter l'équipe municipale par manque de disponibilité dans un contexte économique et professionnel trop lourd.

Je le remercie pour son travail et pour cette décision difficile. Vincent Vergnes rejoint ainsi le conseil municipal.

A l'approche des beaux jours je souhaite également féliciter l'équipe de la bibliothèque qui vient de nous proposer un printemps des poètes de grande qualité.

J'aurai le plaisir de vous accueillir à l'espace culturel, le 4 mai, à 19 h, à l'occasion de notre rendez-vous annuel "Vous avez la parole".

Bien à vous,
Philippe BARRÈRE
Maire de Beautiran

#FINANCES

Zoom sur le budget voté par les élus

(p.03)

#ENVIRONNEMENT

Fête de la Nature - Lutte contre les frelons asiatiques et les moustiques

(p.05)

#CULTURE

La programmation culturelle Beautiran, terre d'inspiration

(p.07)

#SOLIDARITÉ

Des actions engagées dans la commune

(p.9)

#ACTIONS

Le plan de sobriété énergétique

(p.10)

#SERVICES

De nouveaux horaires d'accueil à la mairie - Inscription en ligne pour les centres de loisirs

(p.12)

#JEUNESSE

CMJ : des citoyens en devenir - Les 1 an du dispositif Argent de poche

(p.13)

#INFRASTRUCTURES

LGV : une motion contre la taxe et le travail de la Comex - Travaux rue de la Gare

(p.14)

#INITIATIVES

Semaine Loisirs en Temps Libre, colis des seniors - Les nouveaux professionnels

(p.15)

#VIE LOCALE

Les chiffres de la gendarmerie, le carnet, la rubrique "Le saviez vous ?"

(p.16)

#ASSOCIATIONS

Sportifs émérites Le répertoire des associations - Forum des associations

(p.18)

#VIE PRATIQUE

Horaires de bricolage, ouverture de la mairie, numéros utiles, les dates du Café du maire

(p.19)

#AGENDA

(p.20)

Beautiran infos : Magazine municipal d'informations de la commune de Beautiran
Directeur de la publication : Philippe BARRÈRE / **Rédaction :** Anne-Sophie PERSILLON /
Credits photos : Anne-Sophie PERSILLON / Shutterstock, autres
Conception, impression : Imprimerie Korus

BUDGET 2023 : DES DÉPENSES MAÎTRISÉES EN 2022 MALGRÉ LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE



« *Elaborer le budget communal dans le contexte inflationniste et incertain que nous traversons n'est pas chose aisée. Mais le travail réalisé sur les lignes de dépenses (en fonctionnement) depuis trois ans nous ouvre des perspectives et nous permet d'établir un budget 2023 à l'équilibre sans trop de difficultés* », affirme le maire, Philippe Barrère.

« *Nous avons renégocié tous nos contrats d'assurances et réalisé de fortes économies pour des meilleures prestations et couvertures. Nous avons diminué les frais de téléphonie, d'affranchissements, de consommables. Aucune ligne de dépense n'est laissée de côté* ». Les commissions municipales ont pu inscrire leurs projets en section d'investissement. « *Nous avons toutefois dû réaliser quelques arbitrages ici ou là* », précise le premier magistrat de la commune.

ECLAIRAGE PUBLIC

« *Les prévisions liées au contexte économique, notamment avec la guerre en Ukraine et l'envolée des prix de l'énergie laissent craindre le pire. Nous avons été très vigilants et finalement, avec la politique de sobriété énergétique que nous avons engagée, nous pouvons nous satisfaire du bilan puisque la facture globale de la commune sur les énergies, gaz et électricité, est même en baisse, de 1 100 € précisément* ».

L'excédent de fonctionnement s'élève ainsi à 210 000 €... « *ce qui met en évidence une capacité d'autofinancement suffisante nous permettant de réaliser nos investissements sans emprunt pour 2023* ».

Pour autant, l'équipe municipale a décidé, cette année, de relever les taux communaux d'imposition de 1 %. « *Depuis 2016, ils n'ont*

pas été augmentés mais nous devons nous projeter à plus longue échéance et anticiper l'alourdissement des dépenses ainsi que les investissements à venir », explique le maire.

En 2023, le budget s'élève, en fonctionnement, à 2 967 203,30 €, avec une augmentation prévisionnelle des charges à caractère général de plus de 125 000 €, concernant surtout les fluides, les énergies et l'entretien de la voirie. 971 395,90 € seront également virés à la section investissement qui s'élève à 1 234 835,63 €.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Une enveloppe de plus de 20 000 € est dédiée au monde associatif. Chaque année, les associations sont invitées à déposer un dossier de demande de subvention qui est étudié par la commission municipale ad hoc puis soumise au vote du conseil municipal.

ACPG-CATM	400 €
Acte	1 500 €
Amitié et Sourire	600 €
APE	700 €
AS Beautiran Football	4 000 €
AS Beautiran Tennis	3 000 €
Beautiran Sports Nature et Cyclisme	900 €
Comité des fêtes	6 000 €
Couture Plaisir	300 €
Ecole du cirque	1 900 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers	150 €
Société de chasse	400 €
Tous en selle	1 000 €

BUDGET 2023 : VOIRIE, AMÉNAGEMENTS AUX ÉCOLES ET MODERNISATION

Depuis le début du mandat, une part importante des investissements est affectée à la remise en état des infrastructures communales. « *Nous nous sommes engagés sur ce point et, à chaque fois, autant que possible, nous modernisons les équipements. Cela nécessite de nombreux et importants travaux* », précise le maire, Philippe Barrère. Le budget 2023 en investissement vient confirmer cette volonté municipale, avec plus d'une centaine de milliers d'euros inscrits, que ce soit pour remplacer les menuiseries, les chauffages, le matériel vieillissant...

VOIRIE

Parmi les travaux à réaliser dans le domaine de la voirie, les "plateaux" sur la RD 214 qui figuraient dans la convention d'aménagement de bourg, et qui permettront de réduire la vitesse. L'autre chantier important concerne les rues de Figuey et Crabey, un projet qui « *nécessite des études, la concertation avec les riverains et de coordonner l'action de tous les intervenants* ». « *Nous devons d'abord régler la question des réseaux : les eaux usées, l'eau potable, les eaux pluviales ainsi que les lignes électriques qui seront enfouies. Car l'objectif n'est pas uniquement de refaire la voirie mais bien de réhabiliter complètement les deux rues. Cela prend forcément du temps* », précise Jean-Luc Pinton, conseiller municipal délégué à la voirie. Les premiers travaux débiteront cette année.

Il est aussi question de procéder, cette année, à la réfection du chemin piétonnier amenant à la zone d'activité depuis la rue de Calens.

JEUX, ABRIS ET TRAVAUX D'ISOLATION AUX ÉCOLES

La jeunesse occupe aussi une part importante des investissements cette année : réalisation d'un abri à l'entrée de l'école élémentaire, isolation de la garderie, nouveau jeu à l'école maternelle, remplacement de menuiseries et isolation du dortoir.

NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

La municipalité travaille également à la modernisation des services, avec l'équipement d'un système d'alarme connecté, répondant aux exigences du PPMS (Plan de prévention et de mise en sécurité), installé dans chaque classe des écoles ou encore un système de clés intelligentes pour l'accès aux bâtiments communaux



Vous avez la Parole...

Rencontre avec vos élus

Jeudi 4 MAI

Espace Culturel Beautiran

19h

BEAUTIRAN

mairie-beautiran.fr

05.56.67.06.15

ON EN PARLE LE 4 MAI...

La rencontre annuelle avec les élus est l'occasion pour les habitants de poser les questions qu'ils souhaitent à l'équipe municipale.

Le vote du budget mais également les actions engagées par les élus sont notamment à l'ordre du jour. Ce moment de démocratie participative permet de s'informer, d'échanger ou encore de donner son avis.

La réunion a lieu jeudi 4 mai, à 19h00, à l'espace culturel.

FÊTE DE LA NATURE : UNE PREMIÈRE À BEAUTIRAN !



Les actions en faveur de la préservation de l'environnement se développent à Beautiran. L'équipe municipale en charge de ce volet, animée par Jean-Louis Schmitz, conseiller municipal délégué, Hélène Cabrolier et Sarah Le Cordonnier Fleury, a choisi de participer, pour la première fois, à la Fête nationale de la Nature. « *Nous souhaitons que cet événement permette à chacun de prendre davantage conscience de la biodiversité qui l'entoure et d'apprécier la richesse des milieux naturels beautiranaï* », lance Jean-Louis Schmitz. Pour l'occasion, la manifestation a été organisée avec de nombreux partenaires locaux.

LE PROGRAMME

VENDREDI 26 MAI, À 18H30

A l'espace culturel, projection, par Beauti'Ciné, du documentaire "Le Chêne", film d'aventure animalière à voir en famille. Entrée libre - beauticine@mairie-beautiran.fr ; 05.56.67.42.16

SAMEDI 27 MAI

● de 10h à 11h ou de 11h à 12h, au verger communal (joutant le skate-park), «Atelier découverte des oiseaux», animé par la Ligue de Protection des Oiseaux : observation, écoute et jeux ludiques.

Sur inscription, 20 personnes maximum par groupe, à partir de 6 ans, chaque enfant

devra obligatoirement être accompagné d'un adulte : 05.56.67.06.15

● de 10h à 12h, à la bibliothèque municipale, "Atelier teinture naturelle" animée par Céline

Champagne. Petite restauration possible sur place au Colibric à vrac

● de 14h à 15h ou de 15h à 16h, au verger communal, "Atelier construction de nichoirs à oiseaux", animé par la LPO avec la participation du Point Jeunes, avec explications sur l'utilité d'un nichoir, comment l'installer et les informations essentielles à son bon fonctionnement.

Sur inscription, 20 personnes maximum par groupe, à partir de 6 ans ; chaque enfant devra obligatoirement être accompagné d'un adulte : 05.56.67.06.15

● de 14h à 17h, au Musée des Techniques, après-midi "Nature" : exposition "L'arbre et la forêt", exposants : David le jardinier, paysagiste et pépiniériste beautiranaï, Les Jardins du Partage... Visite possible du Musée.

● de 17h à 19h, au Musée des Techniques, conférence "Quelle biodiversité au printemps à Beautiran ?", animée par Pierrick Doré,



animateur de la LPO. Petite restauration sur place.

DIMANCHE 28 MAI -

"Venez voir et écouter la nature sur les bords du Gât Mort". À partir de 12 ans, sur inscription, 20 personnes maximum par groupe : 05.56.67.06.15 ; rendez-vous devant la mairie.

● de 9h30 à 12h : Balade "À la découverte du milieu humide et de la zone Natura 2000" avec Marie Malinge, technicienne rivières et animatrice Natura 2000 de la communauté de communes

● de 10h à 12h30 : Balade "À la découverte des oiseaux et des papillons" avec Pierrick Doré, animateur de la LPO.

● 12h30, découverte et dégustation de vin offerte par la municipalité au château Le Tuquet, petite restauration sur place ou pique-nique tiré du sac.

"A LA DÉCOUVERTE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE LOCALES"

Depuis le mois d'octobre, une rubrique a été créée sur la page Facebook de la commune (@Commune-de-Beautiran) afin que chacun puisse découvrir la faune et la flore locales. Dès sa publication, la rubrique s'affiche également sur la page d'accueil de la mairie.

Tous les premiers mardis de chaque mois, on peut ainsi découvrir un oiseau que l'on peut voir dans la commune, apprendre à le reconnaître, connaître ses habitudes de vie ainsi que son cri. Plusieurs centaines de personnes consultent chaque mois ces publications.



LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES MOUSTIQUES TIGRE ET DES FRELONS ASIATIQUES



DISTRIBUTION DE PIÈGES

L'Association pour la Défense et la Sauvegarde des Abeilles en Gironde (ADSA33) se mobilise chaque année pour venir à la rencontre des écoliers et de l'ensemble des habitants, les informer des dangers de la prolifération du frelon asiatique. La municipalité a mis à disposition l'espace culturel afin que Erick Le Bervet, apiculteur, distribue gratuitement des pièges et des sachets de graines mellifères. Il a expliqué que les pièges devaient être posés du mois de mars à la fin du mois de mai puis être retirés. Devant les enfants, il a également parlé de la vie des abeilles et de leur importance pour notre environnement. Au total, 245 pièges à frelons et 280 sachets de graines ont été distribués. L'ADSA peut également intervenir pour la destruction des nids : 06.78.18.32.34 ; adsa33.gironde@gmail.com



MOUSTIQUES TIGRE

Avec l'arrivée des beaux jours, voici venu le retour des moustiques tigre. Afin d'enrayer leur prolifération, les élus beautiranaïss ont essayé de sensibiliser la population sur les bons comportements à adopter. Ils assistent également à des réunions d'échanges et de formation sur les moyens possibles pour lutter contre cette espèce.

L'Agence régionale de la santé donne de nombreuses informations (www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr) sur le sujet. Où l'on apprend ainsi que « la moustique tigre se déplace peu », « il a une durée de vie moyenne d'environ 1 mois » ou encore que « la femelle pond jusqu'à 200 oeufs tous les 15 jours... », d'où l'importance de ne pas laisser d'eaux stagnantes... « La solution au problème de prolifération de ce moustique ne peut être que collective », précise le maire, Philippe Barrère.



Rangez

- à l'abri
- Brouettes
 - Seaux et arrosoirs
 - Jouets d'enfant, même les plus petits
 - Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
 - Poubelles
 - Caisses, pots...
 - Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz

- au moins après chaque pluie
- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
 - Gamelles pour animaux
 - Pieds de parasol
 - Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
 - Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
 - Pluviomètres
 - Éléments de décoration
 - Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez

- pour faciliter l'écoulement des eaux
- Gouttières, chéneaux
 - Regards d'eau de pluie
 - Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
 - Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Couvrez

- avec un voile ou une moustiquaire
- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le « Club Med » pour lui !)
 - Bidons et fûts devant rester dehors

Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres !

et passez le message à votre voisin !

Photos (mauvais) souvenirs



UNE PROGRAMMATION RÉGULIÈRE D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS

La commission municipale en charge de la Culture, animée par Valérie Lagarde, adjointe au maire, a élaboré, en lien avec la bibliothèque et BeautiCiné, une saison culturelle qui repose sur de grands événements annuels ainsi que sur des rendez-vous périodiques ou ponctuels.

L'année débute ainsi avec la Nuit de la lecture, suivie du spectacle du Festival Méli-Mélo puis le Printemps des Poètes et la Fête de la musique.

A partir de cette année, à la fin du mois de juin (du 22 juin au 23 juillet cette année), la bibliothèque participera à Partir en livre, un festival du livre Jeunesse. En septembre, du 29 au 30, place au festival des films positifs. Ce sera la deuxième édition cette année.

La saison s'achève traditionnellement par le concert de Noël.

Parallèlement, la bibliothèque propose toute une série d'événements périodiques. C'est le cas des projections cinéma avec BeautiCiné, proposées tous les mois, des apéros littéraires, des Cafés signes et des siestes musicales aux beaux jours.

Enfin, il ne se passe pas un mois sans qu'une animation ne soit organisée, toujours à la bibliothèque : expositions, rencontres avec des auteurs et ateliers divers.



TOUS AU STADE LE 21 JUIN POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE !

La deuxième édition de la Fête de la musique, organisée par la municipalité, aura lieu cette année à la Plaine des Sports. Rendez-vous à partir de 18h30, avec à l'affiche Florian Delabracherie, les groupes Famous Rogues et Gamy, invités l'année dernière, mais qui avaient dû reporter ! Comme le veut l'esprit de la Fête de la musique, ces concerts sont gratuits.

Sur place, les spectateurs pourront se restaurer grâce à la venue de food trucks.

Tous les détails sur la soirée sur www.mairie-beautiran.fr ou sur la page facebook de la commune : @Commune-de-Beautiran



BEAUTIRAN, TERRE D'INSPIRATION...

Deux livres signés par les autrices, Stéphanie Dupays et Marwil Huguet sont sortis en librairie en début d'année. Leur point commun ? Beautiran... Stéphanie Dupays, qui a vécu jusqu'à ses 18 ans à Beautiran raconte dans "Un puma dans le coeur" (L'Olivier 2023) un secret de famille. Marwil Huguet, toujours beautiranaise, signe une nouvelle pièce de théâtre avec La femme saisie.

UN PUMA DANS LE COEUR

Stéphanie Dupays a quitté Beautiran depuis de nombreuses années. Elle vit désormais à Paris où elle travaille au Ministère de la Santé tout en menant son travail d'écrivain. Elle collabore également depuis une dizaine d'années au Monde où elle rédige des chroniques littéraires.

Pour autant, Stéphanie Dupays revient souvent dans la commune, dans la maison de ses parents, « *notamment pour écrire au calme, loin de l'agitation parisienne* », explique-t-elle. « *Mon travail d'autrice se situe à la croisée de l'intime, du social et du politique et questionne l'expérience de l'homme (et de la femme) contemporaine confronté(e) à un monde en mutation.*

Mon premier roman Brillante (Mercure de France 2016, J'ai lu 2017) explore la violence du monde du travail, à travers l'histoire d'une jeune femme placardisée dans une grande entreprise. Mon deuxième roman, Comme elle l'imagine (Mercure de France 2019), interroge la façon dont les réseaux sociaux bouleversent nos manières de penser, de se parler et d'aimer ».

Son nouveau livre Un puma dans le coeur (L'Olivier 2023) est un récit dont le point de départ « *est plus personnel : la découverte d'un secret de famille concernant mon arrière-grand-mère maternelle. J'ai longtemps cru qu'elle était morte très jeune après la disparition de son mari et de ses deux fils. Elle leur a survécu près de quarante ans, enfermée à l'asile de Bordeaux, à l'insu de sa fille, ma grand-mère. Je mène une enquête à la fois dans ma famille et dans les archives pour essayer de comprendre ce qui s'est passé. L'évocation des souvenirs familiaux a pour cadre Beautiran* ».



Un puma dans le coeur
Stéphanie Dupays



Editions de l'Olivier



Publiée depuis 2004 (théâtre, poésie, contes), elle a été primée en 2022 au concours Vivons les mots pour sa pièce de théâtre La femme saisie éditée chez L'Harmattan.

«*Un huissier. Une saisie dans la maison d'une femme. L'opération se déroule sans encombre jusqu'au moment où le déménageur emporte "Le" meuble : une psyché qui a valeur de mémoire. Brusquement la femme dérive, devient imprévisible. La pièce réaliste bascule. Sur l'injonction d'un « témoin », les personnages de La femme saisie s'interrogent sur leur capacité à dialoguer, en désamorçant le conflit avec les représentants de la LOI, que sont la justice et les forces de l'ordre.*

UN ÉDITEUR AVEC DES ATTACHES BEAUTIRANAISES

Emeric Fisset est également auteur, fondateur des Editions Transboréal, cofondateur de l'Union des éditeurs de voyages indépendants et de la librairie Géolibri à l'espace Darwin de Bordeaux. Il est intervenu à l'occasion du Printemps des Poètes. Il a lui aussi un lien avec Beautiran, puisque sa belle-famille y réside. Enfin, on se souvient qu'Alain Doublet, ancien Beautiranaise, aujourd'hui Parisien, avait reçu le premier du prix littéraire de la communauté de communes pour sa nouvelle La 4 Cv et Madame le Docteur, dont l'histoire relate la vie de sa maman, médecin à Beautiran.

L'ensemble des ouvrages de tous ces auteurs sont disponibles à la bibliothèque municipale.

LA FEMME SAISIE

De son côté, Marwil Huguet vit toujours à Beautiran. Elle a participé à une vingtaine de créations-spectacle vivant en tant qu'autrice associée, chorégraphe, metteuse en scène, ou comédienne, avec le Théâtre en Miettes à Bordeaux, la Cie La Toile Filante et la compagnie Nordack.

Marwil Huguet

La femme saisie



Médaille d'argent du concours
Vivons les mots 2022



DES ACTIONS SOLIDAIRES ENGAGÉES DANS LA COMMUNE

Durant toute l'année, la générosité et la mobilisation des Beautiranaïses se manifestent...

OCTOBRE ROSE : UNE RANDONNÉE LE 15 OCTOBRE ET UNE SÉANCE CINÉMA AU PROGRAMME CETTE ANNÉE

L'idée avait germé dans l'esprit des tricoteuses l'année dernière... En partenariat avec la municipalité, une marche avait été organisée, rassemblant plus d'une centaine de personnes. Qu'à cela ne tienne ! La randonnée beautiranaïse d'Octobre Rose est reconduite cette année. Le rendez-vous est fixé au dimanche 15 octobre. Deux parcours seront proposés permettant d'y participer à tout âge. Une participation de 5 € est demandée. Les fonds collectés seront reversés à une association de lutte contre le cancer. On peut donc donner plus si on le souhaite... Pour la première édition, le chèque, ainsi que des

coussins ergonomiques fabriqués pour les malades, ont été donnés à l'association Vivre comme avant.

JE VEUX PARTICIPER - Il est nécessaire de se préinscrire, à partir du 1^{er} septembre, auprès de l'accueil de la mairie : 05.56.67.06.15 ou accueil@mairiebeautiran.fr. Le paiement se fera le dimanche 15 octobre auprès de l'association Couture Plaisir.

Les personnes sont invitées à se présenter à partir de 8h30, devant la mairie, pour un départ à 9h30. Les organisateurs ont émis également le désir que les participants viennent habillés en rose.

DE NOMBREUSES AUTRES INITIATIVES

Les habitants répondent toujours présent lorsque des actions solidaires sont lancées ! Chaque année, les tricoteuses de la bibliothèque municipale vendent ainsi leurs réalisations et donnent ensuite les sommes reçues à l'association Les Clowns Stéthoscopes qui intervient dans les hôpitaux et les maisons de retraite. Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes se sont également mobilisés pour donner des livres aux enfants malades (lire page 13). Une action "boîtes solidaires" a également permis d'offrir aux plus démunis un cadeau pour les fêtes de fin d'année. Elles ont été remises, avec des denrées données par la municipalité, à l'association Entraide Montesquieu. « Une vingtaine de familles a pu en profiter », soulignent les bénévoles de cette association.

Le 13 mai, la zone de gratuité, organisée par la bibliothèque, ouvrira également ses portes dans le jardin de la mairie. Le principe ? Chacun apporte des livres ou vêtements en bon état et celles et ceux qui le souhaitent, même sans avoir fait un dépôt, peuvent prendre ce qu'ils souhaitent.

JOURNÉE DE NOËL SOLIDAIRE LE 16 DÉCEMBRE

Cette année, la municipalité a souhaité également changer l'esprit de la journée de Noël en la plaçant sous le signe de la solidarité. Une collecte de jouets sera organisée par le Conseil Municipal des Jeunes et l'association caritative Entraide de Montesquieu qui sera présente. Les tricoteuses de la bibliothèque tiendront également un stand...



LE PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DÉPLOYÉ DANS LA COMMUNE

L'équipe municipale a élaboré et mis en place toute une série d'actions visant à rendre plus efficiente la consommation énergétique... Les résultats sont déjà là...

La municipalité n'a pas attendu la guerre en Ukraine pour se pencher sur le dossier énergétique de la commune, même si le conflit a, bien sûr, eu des impacts sur des prises de décision et investissements non programmés initialement.

● SENSIBILISATION

Qu'il s'agisse du corps enseignant, des agents municipaux, élus et dirigeants associatifs, tous les utilisateurs des structures communales ont été sensibilisés aux économies d'énergie lors de diverses rencontres ou réunions. « *Chacun à son niveau peut agir, être vigilant et adopter des comportements responsables* », explique le maire, Philippe Barrère.

● BÂTIMENTS COMMUNAUX

Tous les locaux communaux ont été passés au crible afin d'établir un état des lieux de l'ensemble des bâtiments et un plan d'actions et d'investissements

sur plusieurs années.

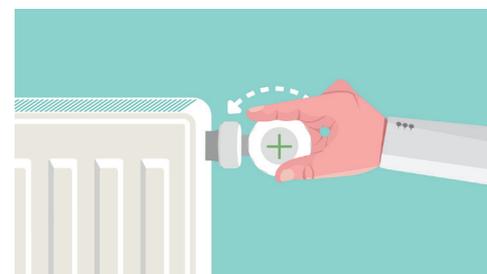
-> Isolation et chauffage

L'axe principal des actions engagées permettant de réguler la consommation énergétique a été d'adapter le fonctionnement des systèmes de chauffage des bâtiments communaux à l'usage des utilisateurs, notamment par le biais d'horloges de programmation.

A l'espace culturel, des travaux d'isolation de la régie ont été réalisés.

Dans la Maison des associations, les chauffages ont tous été équipés de robinets thermostatiques.

Un vaste chantier de réparation des toitures a été engagé sur l'ensemble des structures municipales : mairie, écoles, club house, salle polyvalente couverte de la Plaine des Sports... Il en a été de même pour les deux logements jouxtant les écoles, l'épicerie ou encore le Café de la Gare, qui sont également des bâtiments communaux. Dans ces locaux, les menuiseries ont été aussi remplacées.



-> Les écoles en priorité

Les bâtiments diagnostiqués les plus énergivores ont été les écoles. « *Dès 2020, nous nous sommes lancés dans un programme de rénovation énergétique des écoles* », précise Philippe Barrère. Ce qui a été réalisé ? Plus de 138 000 € d'investissement : nouvelles chaudières pour les deux établissements, toiture, remplacement de menuiseries, équipement de robinets thermostatiques, programmation des systèmes de chauffage sur les créneaux de présence, avec un arrêt la nuit et durant les vacances. D'ici la fin de l'année, tous les luminaires des classes des écoles seront également équipés en Leds. Si des investissements sont encore programmés sur les établissements scolaires, la municipalité se mobilise maintenant autour du second site le plus énergivore, à savoir le club house.

● ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si, comme l'ont déjà indiqué les élus (notre précédente édition), l'éclairage public ne constitue pas la principale dépense énergétique, le remplacement par des Leds et le passage des quarante points lumineux de la RD 214 (route de l'Aruan) en bi-puissance a généré une diminution de la consommation. L'équipe municipale va poursuivre les efforts dans ce sens avec quarante autres luminaires du même type qui vont être installés à la place de ceux existants : rue Monplaisir, Pezeau, Tous-Vents, Stade.

La question de l'extinction la nuit reste d'actualité. Une première expérience va être engagée sur la zone d'activité de Calens (lire cicontre). Les élus réfléchissent également à une action similaire à la Plaine des Sports. Une étude est en cours.

COMMENT RÉDUIRE SA FACTURE ÉNERGÉTIQUE ?



Avec la hausse des prix de l'énergie, chacun cherche à faire des économies sur la facture énergétique... Mais il n'est pas toujours facile de savoir comment faire.

UNE PERMANENCE

La communauté de communes, en partenariat avec le Creaq (Centre régional d'éco-énergétique d'Aquitaine), propose aux habitants un service permettant de bénéficier d'un accompagnement gratuit pour les projets de rénovation énergétique.

Des permanences (sur rendez-vous : 05.57.95.97.04 ou energie@creaq.org) sont ouvertes le deuxième jeudi de chaque mois, de 14h à 17h, à la Maison des Solidarités Gironde Montesquieu à Léognan. Ces spécialistes de l'énergie et de l'habitat apportent « *des conseils neutres, indépendants et objectifs* ». Une multitude de thèmes peuvent être abordés au cours des rendez-vous : consommations énergétiques et les économies possibles, aides financières, isolation de l'habitat, le type d'équipement de chauffage à choisir, les énergies renouvelables ou encore la lecture des devis...

« DES INVESTISSEMENTS ANTICIPÉS QUI ONT PORTÉ LEURS FRUITS »



Quand les chiffres parlent d'eux-mêmes... Alors que l'on parle ici et là des factures qui "explorent", Beautiran peut se targuer de faire partie des bons élèves. Pour preuve, la facture énergétique de la commune affiche une baisse pour une consommation en chute libre du gaz principalement. Elle est due, comme l'explique le maire, Philippe Barrère « au remplacement des chaudières des écoles.

C'est sur le mois de décembre que la chute est la plus spectaculaire » « *Les travaux ont été assez longs ; nous avons essayé plusieurs retards, mais à la fin de l'année 2022, les résultats sont là !* », se félicite le premier magistrat de la commune.

« *La facture communale est en baisse de 1 400 € pour l'électricité par rapport à 2021 et reste en hausse de 300 € pour le gaz alors que l'on a réussi à diminuer fortement la consommation à ce niveau. Imaginez*

qu'elle aurait été la dette énergétique si nous n'avions pas pris les devants... ».

Au studio de danse, le remplacement du système de chauffage au plafond a été inscrit au budget avec l'installation d'un aérotherme qui consomme moins, chauffe mieux et s'enclenche par le biais d'une minuterie. « *Il reste encore beaucoup à faire* », précise Philippe Barrère. Au budget de cette année, près de 120 000 € ont été inscrits pour tout ce qui concerne la sobriété énergétique. Un travail est mené, par exemple, sur l'équipement d'illuminations moins énergivores pour les fêtes de fin d'année.

« *Nous avons également engagé des études autour de la production d'énergie solaire et d'un système de biomasse. Il s'agit maintenant de trouver des solutions alternatives pour l'avenir* », affirme le maire.

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

Les investissements vont se poursuivre cette année.

Aux écoles, les menuiseries de trois classes vont être changées; des travaux seront réalisés pour améliorer l'isolation de la salle principale de la garderie.

A la mairie, une opération de débouillage de tous les radiateurs va être lancée afin d'optimiser le chauffage.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE DE LA ZONE D'ACTIVITÉ DE CALENS

En concertation avec la communauté de communes qui a la compétence de la zone d'activité de Calens, il a été décidé d'éteindre l'éclairage public de 23h à 5h30.

Un arrêté municipal a été pris et entrera en vigueur dans le courant du mois de mai.



DE NOUVEAUX SERVICES POUR LES HABITANTS !



Afin de répondre aux besoins des administrés, la municipalité a réfléchi à l'ouverture de l'accueil de la mairie. Depuis le 24 avril, de nouveaux horaires ont été définis.

« Les confinements de 2020 et 2021 ont considérablement modifié la vie professionnelle de nombreux habitants. Le développement massif du télétravail

et jeudi, à l'heure de la rentrée des classes afin de proposer une mutualisation des déplacements, de réduire l'extension d'ouverture du lundi soir qui n'est plus du tout utilisée par les habitants, de fermer l'ouverture au public le vendredi matin (moins fréquentation) afin de permettre aux agentes de l'accueil de traiter plus rapidement les dossiers ». Durant cette matinée de fermeture, les habitants pourront toujours contacter la mairie par téléphone. « Avec ce dispositif, nous proposons aux administrés une ouverture des services de 37 heures par semaine », précise Philippe Barrère.

dans certaines professions a modifié les habitudes d'organisation et de mobilité des personnes actives », affirme le maire, Philippe Barrère.

A la suite de l'enquête diffusée dans le dernier magazine, « nombreux sont les habitants ayant manifesté un intérêt pour une plage d'ouverture de la mairie sur le temps de la pause méridienne. Nous avons décidé de répondre à cette demande. » Le premier magistrat de la commune ajoute que la municipalité est allée plus loin, en proposant « une ouverture au public dès 8h30 le lundi, mardi

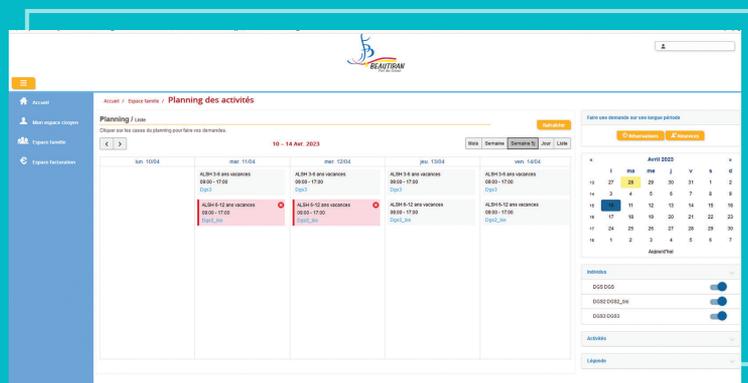
	Matin		Après-midi	
Lundi	08:30	12:30	13:00	18:30
Mardi	08:30	12:30	13:00	17:30
Mercredi	10:00	12:30	13:00	17:30
Jeudi	08:30	12:30	13:00	17:30
Vendredi			13:00	16:30

INSCRIPTION EN LIGNE OUVERTE POUR LES CENTRES DE LOISIRS



Le processus de dématérialisation se poursuit afin de faciliter les démarches pour les habitants. Depuis le mois de mars, les inscriptions pour les mercredis et vacances se font uniquement par le biais du portail Famille. De cette manière, les parents peuvent gérer la présence de leurs enfants aux centres de loisirs sans avoir à remplir l'ancienne feuille papier ou prévenir de l'absence de leurs enfants. Ce portail, disponible sur le site de la mairie

(www.mairie-beautiran.fr), offre désormais un éventail plus élargi de prestations en ligne. On peut aussi télécharger les attestations fiscales, déposer le document de quotient familial, modifier ses coordonnées bancaires, consulter et payer les factures de tous les services municipaux liés à la scolarité (cantine, garderie, étude surveillée...).



Pour toute question : alsh-elementaire@mairie-beautiran.fr ou 07.60.96.52.88 et alsh-mat@mairie-beautiran.fr ou 06.35.86.38.37

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : DES CITOYENS EN DEVENIR

Le Conseil Municipal des Jeunes est une véritable éducation à la citoyenneté ! Elus en mai dernier, les jeunes Beautiranaïens découvrent au fur et à mesure le fonctionnement d'un conseil municipal, les étapes pour mener à bien les projets imaginés, le travail des commissions ou encore le nécessaire vote à la majorité des actions qu'ils souhaiteraient voir se réaliser.



L'équipe, présidée par Milla Neves, et animée par Magali Joubert, agente municipale, Pascale Buchot, conseillère municipale, et Valérie Lagarde, adjointe au maire en charge de la Jeunesse, a multiplié les actions.

Les enfants ont suivi un atelier de peinture, encadrée par Elsa Fasolo, graphiste, pour que la place de parking pour les personnes à mobilité réduite soit davantage visible. Ils ont également organisé une collecte de livres au sein des écoles et devant la mairie. Les jeunes sont allés ensuite au centre hospitalier donner les quelque deux cent ouvrages Jeunesse à la médiathèque des hôpitaux de Bordeaux !

Ils participent également aux manifestations municipales (cérémonies commémoratives, cérémonie de la citoyenneté...) et ont pour grand projet d'équiper les abords du skate-park avec une structure de jeux !



DE L'ARGENT DE POCHE, MAIS PAS QUE...

Le dispositif "argent de poche" fêtera sa première année d'existence avec les vacances d'été. Le bilan est extrêmement positif. Une dizaine de jeunes a participé à l'action, réalisant plus de 65 missions. Au-delà du gain financier, le dispositif, voulu par la municipalité, est un premier pas dans le monde du travail mais aussi l'apprentissage du travail réalisé dans une collectivité territoriale.

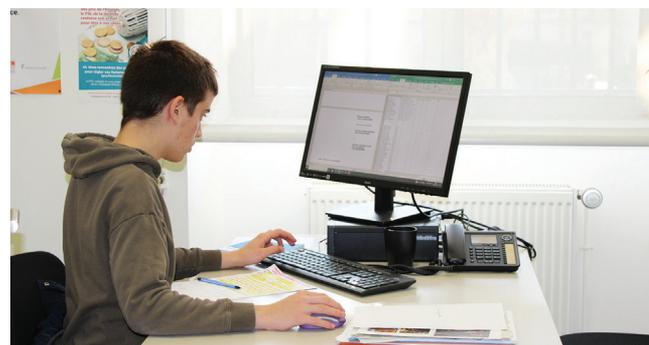


« Les jeunes ont été amenés à la fois à faire du classement, du ménage ou encore de la peinture. Ils ont pu découvrir toute la diversité des métiers nécessaires pour qu'une collectivité fonctionne », précise Laëtitia Quessada, conseillère municipale, en charge du dispositif.

Ce premier contact a même donné des idées à certains qui ont postulé, par exemple, au centre de loisirs ou pour un stage à la bibliothèque !

Pour les vacances d'été, les dossiers sont à retourner avant le 5 juin pour des missions possibles du 26 juin au 31 juillet.

Pour tout renseignement : www.mairie-beautiran.fr ou 05.56.67.06.15



INFRASTRUCTURES

TAXE "LIGNE À GRANDE VITESSE" : TOUS CONCERNÉS !

Lors de la réunion du conseil municipal sur le vote du budget, les élus ont tenu à voter une motion contre la taxe spéciale d'équipement dite «Taxe LGV». Le maire, Philippe Barrère, s'est exprimé sur le sujet en expliquant que « *cette taxe, dont le produit est fixé à 29,5 millions d'euros, est destinée à financer la Société du Grand Projet du Sud-Ouest. Elle sera payée par les habitants et entreprises de seulement 2 340 communes, (NDLR : sur 34 945 communes en France) dont Beautiran ! Il est indiqué que cette taxe s'appliquera dès cette année et pour une durée de quarante ans. Nous sommes déjà opposés au projet. Il va falloir payer maintenant pour regarder les trains passer...* ».

UNE COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

Toujours au sujet de la LGV, après la réunion publique organisée en fin d'année dernière, une commission extramunicipale a été créée, composée du maire, de Christian Nicol, adjoint en charge de l'urbanisme et de



l'aménagement du territoire, et de plusieurs habitants volontaires, Renaud Antunes, Pierre Brousseau, Martine Guillemin, Philippe Nougier, Muriel et Bernard Puissant.

Quatre réunions ont été programmées afin de rédiger un mémoire à l'attention du préfet, dans lequel, « *si le projet venait à être lancé, nous demanderions des compensations, des aménagements pour faire face aux nuisances auxquelles on pourrait s'attendre, à la fois au niveau sonore, environnemental, économique ou encore les impacts que cela engendrerait sur la circulation routière* », précise le premier magistrat. Le document devrait être finalisé avant l'été.

TRAVAUX À VENIR RUE DE LA GARE

Des travaux vont être engagés par la communauté de communes rue de la Gare et vont générer de nouveaux sens de circulation pour sécuriser notamment la circulation automobile et les cheminements piétonniers. Le tronçon de voirie, rue de la Gare, au niveau de l'entrée du parking jusqu'à la sortie (dans le sens RD 214 - rue de la Passerelle) sera mis en sens unique. Rue de la Passerelle, le sens unique sera inversé, avec un sens de circulation depuis la rue de Cantugean vers la RD 1113.



NOUVELLES DÉCLARATIONS AUX SERVICES FISCAUX

Si la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée depuis cette année, les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues.

Une nouvelle obligation déclarative a été ainsi mise en place.

Tous les propriétaires doivent donc pour chacun de leurs locaux (y compris les parkings, caves, etc.) indiquer à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, l'identité des occupants et la période de leur occupation (situation au 1^{er} janvier 2023).

Afin de faciliter cette déclaration, les données d'occupation connues des services fiscaux sont préremplies. Les propriétaires ont jusqu'au 30 juin 2023 pour déclarer la situation d'occupation de leurs biens, dans l'onglet "Biens immobiliers" de leur espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr.

Pour plus d'informations, consulter l'espace "Gérer mes biens immobiliers" du site impots.gouv.fr. En cas de besoin d'assistance : 0.809.401.401 (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de

8h30 à 19h, ou directement dans le service des impôts ou dans l'espace France services le plus proche.

-> **Achèvement des travaux**

Lorsque le dossier d'autorisation d'urbanisme (DP ou PC) est déposé après le 1^{er} septembre 2022, on doit désormais déclarer, dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux, les éléments de consistance de la construction. Pour cela, rendez-vous sur l'espace sécurisé sur www.impots.gouv.fr, service "biens immobiliers".

Les éléments indiqués seront utilisés pour déterminer l'évaluation cadastrale de votre bien (qui sera la base de l'imposition aux taxes foncières notamment) et le calcul des taxes d'urbanisme.

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) auprès des services de l'urbanisme de la mairie reste nécessaire. Après vérification, le document est validé par le maire et transmis à la personne ayant déposé le dossier par les services de la mairie.

LES NOUVEAUX PROFESSIONNELS

HYPNOTHÉRAPEUTE

Infirmière libérale depuis quinze ans à Beautiran, Julie Guevara a décidé d'élargir ses compétences et a donc suivi une formation en hypnothérapie.

« *Ayant moi-même bénéficié d'hypnothérapie, j'ai pu constater ses bienfaits et j'ai choisi de me former à cette discipline afin d'améliorer la prise en charge des malades* », explique-t-elle.

Tout en continuant son activité d'infirmière, elle a ouvert un cabinet d'accompagnement en hypnose Ericksonienne. « *L'hypnose permet par diverses techniques de générer des modifications en accédant à l'inconscient de la personne, d'intervenir sur un grand nombre de troubles : stress, douleurs, angoisses, dépression, confiance en soi, phobies, dépendances (tabac...), deuils, troubles alimentaires, du sommeil, de la fertilité, problèmes de poids, énurésie et bien d'autres...* ».

Contact : 06.14.41.94.55 ; Hypnose Julie Guevara ; 12 ZA de calens 33640 Beautiran



DESTINATION SPA

Marine a repris le salon de bien-être, anciennement le Jardin d'arôme et de lys. Riche d'une expérience praticienne en Spa et d'esthéticienne dans un institut bio du centre-ville de Bordeaux, en s'installant à Beautiran, la nouvelle professionnelle « *souhaite faire partager son expérience et savoir-faire. Je propose des moments de détente au hammam et des soins esthétiques (épilations, soins du visage bio, modelages et rituels corps)* ». L'institut, situé au 62 RN 113, est ouvert du mardi au samedi.

Contact : 05.57.54.87.23 ; www.spadestination.fr ; @Destination Spa - Instagram : @destinationspa33



Ô GARDEN DESIGN®

L'entreprise s'est installée dans la zone d'activité de Calens. Elle est spécialisée dans l'aménagement paysager d'extérieur et d'intérieur à destination des particuliers et professionnels. « *Nous faisons aussi du coaching de jardin à domicile* », précise Olivier Cocostegue, le gérant. Une boutique dédiée à l'art du bonsaï est également implantée à Beautiran. Elle est associée à une boutique en ligne sur le web.

Contact : 06.03.74.86.07 ; 15 ZA de Calens ; www.ogardendesign.fr



DES ACTIONS EN DIRECTION DES SENIORS

SEMAINE "LOISIRS EN TEMPS LIBRE" DU 9 AU 15 OCTOBRE

Créer une semaine d'activités, d'animations diverses, de rencontres, d'information... tel est l'objectif de la semaine "Loisirs en temps libre", lancée l'année dernière par la municipalité.



La commission Événementiel et le Centre communal d'action sociale préparent d'ores et déjà le nouveau programme. « *Nous cherchons à diversifier les animations proposées pour continuer à en faire un moment à la fois convivial et attractif* », lance Lyliane Boiret, adjointe au maire. Dès le 1^{er} juin, le programme sera disponible à l'accueil de la mairie et sur le site www.mairie-beautiran.fr Les Beautiranaïses et Beautiranaïses intéressé(e)s, né(e)s avant le 1^{er} janvier 1958, doivent s'inscrire auprès de l'accueil de la mairie.

A noter : les personnes inscrites l'année dernière et ayant transmis leurs adresses électroniques recevront un mail la première semaine de juin avec le programme et le coupon-réponse.

COLIS DE FIN D'ANNÉE : INSCRIPTIONS DU 1^{ER} JUILLET AU 30 SEPTEMBRE

Souhaitant faire profiter au plus grand nombre de l'attention de la municipalité envers les seniors en fin d'année, les élus ont choisi de leur distribuer un colis en lieu et place du repas, précédemment organisé. « *En 2019, le repas a concerné 73 foyers beautiranaïses. L'année dernière, le colis a profité à 175 foyers* », expliquent le maire, Philippe Barrère et Lyliane Boiret, adjointe au maire en charge de la commission "Solidarités".

-> Je souhaite bénéficier du colis

Tous les Beautiranaïses(e)s, âgé(e)s de 66 ans et plus (né(e)s avant le 1^{er} janvier 1958) doivent s'inscrire, chaque année, pour obtenir le colis gourmand. Il sera distribué par les élus dans le courant du mois de décembre.

Les inscriptions sont ouvertes du 1^{er} juillet au 30 septembre. Il faut soit retourner, à la mairie, le coupon-réponse (disponible à la mairie et sur le site www.mairie-beautiran.fr), soit téléphoner à la mairie (05.56.67.06.15), soit envoyer un courriel à contact@mairie-beautiran.fr, en renseignant les informations demandées.

A noter : les personnes inscrites l'année dernière et ayant transmises leurs adresses électroniques recevront un mail la première semaine de juillet avec le coupon-réponse.



LE SAVIEZ-VOUS ?

CANICULE

Le plan national canicule est mis en place du 1^{er} juin au 31 août. Le Centre Communal d'Action Sociale est chargé d'établir, sur un registre, la liste des personnes susceptibles d'être fragilisées en cas de canicule et de la tenir à jour. Sont concernées les personnes de 65 ans et plus, ainsi que les adultes handicapés vivant à leur domicile et qui souhaitent bénéficier d'un suivi en cas de fortes chaleurs. L'alerte canicule est déclenchée uniquement par la préfecture. Elle fait suite à plusieurs jours successifs de fortes chaleurs. Toutes les mairies sont alors informées et contactent les personnes inscrites sur leurs registres.

Comment faire la demande ?

C'est à la personne âgée ou handicapée, ou à son entourage, de faire la demande d'inscription sur ce registre.

Pour tout renseignement ou inscription, contacter le CCAS : 05.56.67.06.15 ; www.inpes.sante.fr



ATELIER INFORMATIQUE

La municipalité envisage de proposer un atelier « Informatique » à destination des habitants. Les personnes intéressées sont invitées à se manifester : 05.56.67.06.15 ; contact@mairie-beautiran.fr

NOUVEAUX ARRIVANTS

La municipalité organise un temps de rencontre avec les nouveaux habitants de la commune. Un premier contact qui permet de faire connaissance avec les élus, de découvrir la commune et les services municipaux présentés par le maire, Philippe Barrère.

Cette manifestation a toujours lieu en même temps que le Forum des associations afin que les nouveaux arrivants puissent rencontrer le monde associatif de leur commune !

Les personnes qui auraient emménagé à Beautiran entre septembre 2022 et août 2023 sont invitées à prendre contact avec la mairie au 05.56.67.06.15 ou par courriel : contact@mairie-beautiran.fr



SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE

Le transport à la demande est un service de la communauté de communes qui permet de desservir toutes les communes de la CCM (pôles médicaux, commerces, associations d'aide sociale, gares TER du territoire, arrêts de bus des lignes 502, 503, 504, 506) ainsi que la station Terminus du Tram C – Pyrénées à Villenave d'Ornon.

Plusieurs destinations "longue distance" sont également proposées : hôpitaux et cliniques de la Métropole (CHU Pellegrin et Bergonié à Bordeaux, Bagatelle à Talence, Haut-Lévêque et la clinique Mutualiste à Pessac, Robert Piqué à Villenave d'Ornon), Pôle Emploi de Bègles, le Pôle Territorial de Solidarité à Talence, la Maison du Département des Solidarités à Villenave d'Ornon ainsi que les médecins spécialistes à Portets.

Ce service est réservé aux personnes domiciliées sur le territoire et répondant à certains critères : personnes à mobilité réduite, personnes de plus de 75 ans ou en perte d'autonomie, personnes sans autonomie de déplacement, personnes en situation de précarité, en insertion professionnelle.

Il est disponible du lundi au vendredi de 8h à 18h (pas de circulation les jours fériés). Le coût d'un trajet est de 2,30 € pour les destinations "courte distance" et de 7 € pour les destinations "longue distance". Une tarification solidaire est également proposée en fonction des revenus des bénéficiaires (0,40 € pour un trajet courte distance et 1,40 € pour un trajet longue distance).

Après acceptation du dossier, la réservation du transport s'effectuera par téléphone au 05.33.09.47.64, au plus tard la veille du déplacement avant 18h. Informations sur www.cc-montesquieu.fr (rubrique VIVRE > Déplacements).



RÈGLES DE COLLECTE DES DÉCHETS

A Beautiran, les bacs des déchets ménagers sont vidés le mercredi matin. Il faut donc sortir la poubelle le mardi soir et la rentrer le mercredi soir après la collecte. Les sacs jaunes sont ramassés le lundi et sont à sortir le dimanche soir. En raison de l'étroitesse de certaines voies, ce sont d'autres véhicules qui interviennent à des jours différents : le lundi pour les poubelles et le mardi pour les sacs jaunes. Sont concernés : le chemin de la Cale, l'impasse de l'Enclos du Stade, la rue des Gabares, l'impasse du Gat-Mort, l'impasse des Muscadelles, la rue du Port à hauteur du N°2, le Chemin de Belle-Croix, l'impasse des Pêcheurs et l'impasse des Pins. A savoir : la collecte des déchets n'est pas du ressort de la commune. C'est une compétence de la communauté de communes.

Pour tout renseignement : <https://www.cc-montesquieu.fr/vivre/dechets>



BRUITS DE VOISINAGE ET HORAIRES DE BRICOLAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés, conformément à l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016, que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



LE CARNET BEAUTIRANAIS

ANNÉE 2022

NAISSANCES (*)

Constantin Girel, le 22 octobre
Mathis Lazard, le 2 septembre
Will Apheceixborde, le 10 juillet
Prune de Bancalis de Maurel d'Aragon, le 6 juillet
Hugo Bernard, le 9 juin
Agathe Brasseur, le 16 mars
Capucine Jourdan, le 24 avril
Victoire Sainz, le 13 janvier

MARIAGES

Elian Lapouyade et Sarah Lacaule, le 16 avril
Olivier Nakache et Sonia Guillaud, le 28 mai
Arnaud Guitton et Sophie Derôme, le 28 mai
Samuel Prieto et Alicia Monget, le 4 juin
Xavier Desmet et Alison Guinaudeau, le 25 juin
André Fernandes Braga et Laetitia Nehou, le 2 juillet
Sylvain Leprêtre et Lorraine Baullard, le 9 juillet
Patrice Lambert et Gwenaëlle Dandeville, le 16 juillet
Hugo Montoya et Anne Salanoubat, le 23 juillet
Mathieu Vaudelin et Clothilde Auberger, le 17 septembre
Régis Derine et Marie Chrétien, le 24 septembre
Jonathan Bailly et Solenn Saffon, le 26 novembre
Ivan Beau De Loménie et Margaux Poupin, le 17 décembre

DÉCÈS

Michel Perez, le 1er février
Jeanine Castella- Sucarrats, le 28 janvier
Jean-Paul Lalloz, le 22 mai
Alain Marez, le 12 juin
Philippe Larriveau, le 23 août
Jean-Claude Gleyzes, le 30 août
Didier Mole, le 14 septembre
Houria Bey, le 8 octobre
Jeannine Rullier, le 11 novembre
Maria Sansabas Mallols, le 1er décembre
Yolande Cazaubon, le 10 décembre
Jean-Claude Peroteau, le 17 décembre
Frédéric Houet, le 28 décembre

(*) Certains enfants, nés en 2022, ne figurent pas sur le carnet, les parents ayant indiqué lors de la déclaration de naissance qu'ils ne souhaitaient pas de parution dans la presse.

SÉCURITÉ

INFRACTIONS ROUTIÈRES, DÉLINQUANCE... DES CHIFFRES EN BAISSÉ

Tous les ans, la gendarmerie fait un point avec les maires, officiers de police judiciaire, sur les interventions réalisées par les forces de l'ordre. A Beautiran, en 2022, on constate ainsi que le nombre d'infractions et délits sur la commune est en baisse. C'est le cas pour les infractions routières dont le nombre, lié à la consommation de stupéfiants et d'alcool, ne baisse pas, en revanche. Les interventions des forces de l'ordre ont également diminué, notamment en ce qui concerne les violences intrafamiliales alors que les accidents de circulation routière sont en hausse. Enfin, les atteintes aux biens sont en baisse, qu'il s'agisse des cambriolages ou vols liés aux véhicules.

APPLICATION "MA SÉCURITÉ"

La première application mobile regroupant les services de police et de gendarmerie est disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement d'applications habituelles et sur l'ensemble des téléphones, quel que soit le modèle.

Elle a été lancée par le ministère de l'Intérieur. Cette application fournit les mêmes services que lorsque l'on se rend dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie.

On y trouve les services de préplainte et de signalement en ligne, l'accès aux plateformes de démarches administratives en ligne, l'ensemble des numéros d'urgence ainsi que les actualités et notifications locales de sécurité.

Un service de chat 24h/24 et 7j/7 avec un gendarme ou un policier est disponible directement dans l'application. Des conseils de sécurité et de prévention suivant les thématiques choisies sont diffusés ainsi qu'une cartographie des points d'accueil, avec leurs coordonnées et horaires d'ouverture, des commissariats et des brigades de gendarmerie autour de soi. En cas d'urgence, on peut contacter la plateforme de signalement par appel au 31 17 ou par SMS au 31 177.



SPORTIFS ÉMÉRITES

Chaque année, la fédération française d'équitation met à l'honneur les clubs équestres selon les résultats des cavaliers lors des championnats de France qui se déroulent à Lamothe Beuvron... et chaque année, le club équestre beautiranaise "Sports et Loisirs des Sables" se distingue !



Le club a ainsi rapporté deux médailles d'or : en équipe, en excellence 3 avec Nathann Vigier, Pierre Thézard, Carol Ann Zanon Forestier, Pierre André Bocard, Alix Boisgontier et Romain Lucas et en CSO Poney 2 D équipe cadet avec Solène Fournier, Lorane Richard, Victoria Pujol et Louise Kauffmann.

En poussin 3, Augustin Blanc Serre, Hugo Kauffman, Léonie Rousselle, Charlize Cornu, Manon Barrau et Neila Poirier emportent la deuxième place. Il en est de même pour Juliette Lecomte, Charlotte Erb, Lana Chabourel et Hortense Leveille en CSO Poney 3 D cadet 1 Excellence.

Individuellement, des cavaliers ont également défendu les couleurs, de Beautiran. Mathilde Brousseau rapporte ainsi une médaille de bronze en Horse Ball, dans la catégorie Club élite, comme Sixtine De Pontac en CSO Poney 2 D Junior. De son côté, Camille Mazouffre s'est classée à la troisième place dans la discipline "dressage – coupe des enseignants".

UN LABEL

Enfin, après un audit réalisé par la fédération française basé sur des critères de qualité et de sécurité, sur les structures d'accueil, les aménagements et les activités proposées, le club a obtenu les labels d'activité "Cheval Club de France" et "Poney Club de France". « Cette labellisation atteste de la qualité globale des prestations proposées par l'établissement », affirme la fédération.

LE RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	CONTACT	TÉLÉPHONE
ACTE	Raymond Herrou	06.07.47.67.63
Amitié et Sourire	Claudette Ratié	06.26.32.15.82
Anciens combattants	Vincent Coynault	07.83.75.56.64
APE	Julie Mercier	06.62.08.35.42
AS Badminton	Philippe Brassié	06.22.20.15.26
AS Beautiran Tennis		07.83.77.57.19
AS Football	Magali Duminil	06.83.16.83.65
AS Karaté	Eric Lavigne	06.26.62.27.08
AS Kung-fu Beautiran	Eric Serre	06.80.92.64.12
AS Pétanque	Pierre Perez	06.10.77.34.35
Atelier Astelle	Sandra Regnier	06.50.23.97.86
Beautiran Sport Nature et Cyclisme	Bruno Miran	06.67.67.79.63
Comité des fêtes		07.61.56.70.00
Corps et Pensées	Nathalie Chateau	06.36.17.33.45
Couture Plaisir	Eliane Garuz	05.56.67.26.06
Ecole du cirque		05.56.43.17.18
Gym des Graves	Patricia Pinson	06.28.40.00.47
Gym douce équilibre	Christine Cocuelle	06.75.01.40.81
Jeux d'aiguilles et petites créations	Véronique Coynault	06.03.59.35.57
Les Amis de la Villa Maglya	M-Françoise Micouleau	05.57.97.75.11
Les fresques de l'église Saint-Michel	Martine Guillemain	06.22.26.76.07
Les Jardins du Partage	Gwenaëlle Le Roux	07.62.47.35.49
Les Rythmes de l'Aruan	Edite Sebbah	06.81.55.22.02
LM Fit Forme	Lucie Martinez	06.03.34.63.40
MCA	Francine Hosteing	09.81.31.56.73
Plaisirs et Forme en Aruan		07.87.12.94.50
Société de chasse	Florian Dailedouze	06.65.54.77.96
Tous en selle	Patricia Pauly	06.15.93.65.57
Un Temps... Pour Soi	Muriel Puissant	06.62.46.59.06



FORUM DES ASSOCIATIONS LE 8 SEPTEMBRE

Le rendez-vous de la rentrée de la vie associative, avec le Forum des associations, aura lieu vendredi 8 septembre, à partir de 16h30, aux Jardins du Languit. La manifestation permet à la fois de découvrir les activités proposées à Beautiran et de s'inscrire.

TRIBUNE LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du CGCT, un espace est réservé, dans le journal municipal, à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

GRUPE VALEURS COMMUNES

**Texte de la liste VALEURS COMMUNES
non parvenu dans les délais impartis.**

LES DATES DU CAFÉ DU MAIRE



Une fois par mois, le samedi, de 8h à 11h, le maire, Philippe Barrère reçoit les administrés dans un cadre moins formel autour d'un café.

Les dates : 6 mai, 3 juin, 1er juillet, 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre

NUMÉROS UTILES

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie : 05.56.67.06.15

contact@mairie-beautiran.fr

Bibliothèque : 05.56.67.42.16

bibliotheque@mairie-beautiran.fr

Centre de loisirs

"Le Mascaret" : 05.56.67.06.15

alsh@mairie-beautiran.fr

Point Jeunes : 07.60.96.52.88

pj@mairie-beautiran.fr

CCAS : 05.56.67.06.15

ccas@mairie-beautiran.fr

AUTRES

École maternelle : 05.56.67.33.71

École élémentaire : 05.56.67.02.92

Communauté de communes :

05.57.96.01.20

Sud Bordeaux Tourisme :

05.24.73.39.90

Pharmacie : 05.56.67.53.33

Gare : accueil : lundi 7h25 - 12h00

et 15h00 - 18h00 ;

mardi au vendredi : 7h50 - 12h00

et 15h00 - 18h00

Trésor Public : 05.56.67.06.64

Vétérinaire : François-Xavier Roch :

05.56.67.23.80

SANTÉ

Dentistes

M^{me} Espeut : 05.56.86.22.38

M^{me} Pitié : 05.56.67.06.21

Infirmières

Florence Baills, Coralie Lafue :

06.48.63.29.72

Virginie Delbos, Marie-Amélie

Garanger et Julie Guevara :

06.14.41.94.55

Olivia Etchechoury et Marie Rufo :

06.21.02.35.18

Kinésithérapeutes

Olivier Hombert : 05.56.32.07.60

M. Labes et M. Roulland : 05.56.67.34.06

Médecins

Eric Bonnin : 05.56.17.17.57

Pauline Hubert : 05.56.17.17.57

Orthophonistes

Audrey Lefeuve : 07.88.00.94.24

Louise Morineau : 07.83.86.30.09

Ostéopathe

Laure Manenti : 06.33.31.98.41

Podologue

Julien Lalanne : 07.67.11.77.76

Psychologue

Virginie Richard-Lebon : 07.83.37.01.53

Psychomotricienne

Alexandra Roche : 06.37.29.70.02

LES HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 8h30 - 12h30 / 13h - 18h30

Mardi, jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h - 17h30

Mercredi : 10h - 12h30 / 13h - 17h30

Vendredi : le matin accueil téléphonique
uniquement / 13h-16h30

Horaires d'été du 17 juillet au 26 août : du

lundi au vendredi, de 10h-12h / 14h-16h

Permanences du maire, Philippe Barrère : le lundi sur rendez-vous de 18h à 19h30 ; café du maire
le samedi (voir les dates ci-contre)

Bibliothèque municipale : mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h, jeudi de 16h à 19h et
samedi de 9h30 à 12h30.

Les permanences à la mairie

○ Assistante sociale : tous les jeudis du mois (prendre rendez-vous au 05.57.96.02.60)

○ InfoDroits : le 1^{er} mercredi du mois, de 14h à 16h, information juridique (prendre rendez-vous au
05.56.45.25.21)



AGENDA

MAI

MARDI 2

- Au Musée des Techniques, à 16h30, atelier "Art thérapie" par Catherine Vallée.

JEUDI 4

- "Vous avez la parole", réunion publique organisée par la municipalité, à 19h, à l'espace culturel.

DU 5 AU 8

- Fête locale, organisée par le comité des fêtes sur l'esplanade.

SAMEDI 6

- Café du maire, de 8h à 11h, à la mairie.

- Gric de Prat : "Causerie-concert en duo : Musiciens oubliés des Pays d'Oc".

LUNDI 8

- À 10h15, Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, au monument aux morts, organisée par la municipalité et la section locale des anciens combattants.

SAMEDI 13

- À la bibliothèque municipale, sieste musicale, videdressing et zone de gratuité.

- Atelier de danse thérapie, ouvert à tous, de 14h à 15h30, au studio de danse avec l'association Corps et Pensées (inscriptions : 06.36.17.33.45).

- Au Musée des Techniques, Nuit européenne des musées.

SAMEDI 20

Aux Jardins du Partage, chantier de plantation et de récolte, ouvert à tous.

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21

- Au Musée des Techniques, Journées Européennes des moulins et du patrimoine meulier

VENDREDI 26

BeautiCiné, à l'espace culturel, projection d'une fiction pour adultes. Entrée libre.

SAMEDI 27

- Fête de la nature (programme p 5), organisée par la municipalité et des partenaires locaux.

- À la bibliothèque municipale, exposition des peintures de Nora et Alice Almodovar.

- Au Musée des Techniques, durant **TOUT LE MOIS, EXPOSITIONS** "Arts de la table version 2", "Les vieux métiers : les sabotiers", "le développement durable à travers les marques et les emballages".

JUIN

VENDREDI 2

Goûter organisé à la sortie des écoles par l'Association des parents d'élèves.

SAMEDI 3

- Café du maire, de 8h à 11h, à la mairie.

- Atelier de danse thérapie, ouvert à tous, de 14h à 15h30, au studio de danse avec l'association Corps et Pensées (inscriptions : 06.36.17.33.45).

- Au Musée des Techniques, à 16h30, animation et initiation aux danses sévillanes par l'association La Bougeotte.

MARDI 6

Au Musée des Techniques, à 16h30, atelier "Art thérapie" par Catherine Vallée.

MARDI 13

- À l'espace culturel, à 20h, spectacles des "Act'illons" de l'association Acte (théâtre) : "Les Act'illons mènent l'enquête !". Entrée libre (06.60.50.87.07) ; @ACTEBeautiran

MERCREDI 14

À l'espace culturel, à 15h, spectacles des "Actillons" de l'association. Acte (théâtre) : "Les Act'illons mènent l'enquête !!". Entrée libre. (06.60.50.87.07) ; @ACTEBeautiran

SAMEDI 17

Aux Jardins du Partage, chantier de récolte, ouvert à tous.

MERCREDI 21

Fête de la musique organisée par la municipalité à la Plaine des Sports (05.56.67.06.15)

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25

Au Musée des Techniques, Journées Européennes du patrimoine de pays et des moulins.

SAMEDI 24

À la bibliothèque, sieste musicale, animation bain de gong, bols tibétains.

DIMANCHE 25

BeautiRando, organisée par le comité des fêtes : randonnée et repas (07.61.56.70.00).

DU 22 JUIN AU 23 JUILLET

- À la bibliothèque, Partir en livre.

- Au Musée des Techniques, durant **TOUT LE MOIS, exposition** "Arts de la table version 2" et Exposition "les vieux métiers : les sabotiers".

JUILLET

SAMEDI 1^{ER}

Café du maire, de 8h à 11h, à la mairie.

SAMEDI 8

Aux Jardins du Partage, chantier de plantation et de récolte, ouvert à tous.

JEUDI 13

- Sardinade, organisée par le comité des fêtes, sur l'esplanade (07.61.56.70.00).

- Feu d'artifice, à 23h, au lac, offert par la municipalité (05.56.67.06.15).

JUSQU'AU 23

À la bibliothèque, Partir en livre.

Au Musée des Techniques, durant **TOUT LE MOIS, exposition** « Arts de la table version 2 » et Exposition « les vieux métiers : les sabotiers ».

SEPTEMBRE

SAMEDI 2

- Café du maire, de 8h à 11h, à la mairie.

VENDREDI 8

- Forum des associations aux Jardins du Languit, à partir de 16h30 (05.56.67.06.15).

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17

- Au Musée des Techniques, de 10h à 18h, Journées européennes du patrimoine.

DIMANCHE 24

- Vide-grenier de rentrée, organisé par le comité des fêtes, sur l'esplanade (07.61.56.70.00).

VENDREDI 29 ET SAMEDI 30

- Le petit festival des films positifs organisé par BeautiCiné, à l'espace culturel.

- Au Musée des Techniques, durant **TOUT LE MOIS, exposition** "Arts de la table version 2" et Exposition "les vieux métiers : les sabotiers".

OCTOBRE

DU 9 AU 13

Semaine "Loisirs en temps libre" pour les seniors, âgés de 66 ans et plus.

DIMANCHE 15

Octobre Rose : randonnée et animations organisées notamment par la municipalité, la bibliothèque municipale, les tricoteuses et Couture Plaisir. Une projection BeautiCiné sera proposée à cette occasion dans le courant du mois d'octobre.

Animation Halloween organisée par l'APE à la fin du mois d'octobre.

**POUR CONNAÎTRE TOUTE LA PROGRAMMATION EN DÉTAIL :
WWW.MAIRIE-BEAUTIRAN.FR**